



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-17438>

Département(s) de publication : **09**

Annonce n° **24-17438**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil Départemental de l'Ariège (09)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22090001300016

Ville : FOIX CEDEX

Code postal : 09001

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 09

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2023LG373

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service des Marchés Publics

Adresse mail du contact : smarches@ariege.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** -Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants •Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement •Le candidat produit une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique ; •Le candidat produit une déclaration sur l'honneur attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés Attestation de régularité du candidat établi en France vis-à-vis de ses salariés : Si le candidat est établi en France, il doit produire une déclaration sur l'honneur justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le

cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) •Attestation de régularité du candidat établi ou domicilié à l'étranger vis-à-vis de ses salariés : Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, il doit produire une déclaration sur l'honneur attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents •Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus •Copie de ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** •Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. •Description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. •Gestion environnementale : l'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public;

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 11/03/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : -Prix des prestations : 50% -Valeur technique : 40% -Performance en matière de protection de l'environnement : 10%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Maintenance des ascenseurs et monte-charges du Conseil Départemental de l'Ariège et du SESTA.

Code CPV principal - Descripteur principal : 50750000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande avec montant maximum. Délai de validité des offres 4 mois à compter de la date limite de remise de l'offre.

Lieu principal d'exécution du marché : Département de l'Ariège

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot n°1 : Maintenance des ascenseurs et monte-charges du Conseil Départemental de l'Ariège

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 50750000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 80000 euros

Lieu d'exécution du lot : Département de l'Ariège

- **Description du lot :** Lot n°2 : Maintenance des ascenseurs et monte-charges du SESTA.

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 50750000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 45000 euros

Lieu d'exécution du lot : Département de l'Ariège

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de négocier le prix avec les 3 candidats les mieux classés.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/02/2024